

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Allemagne

Une publication du SER de Berlin – n°11-12/2025

Sommaire

Le chiffre à retenir

Actualité macroéconomique

Environnement macroéconomique

La Bundesbank prévoit une croissance encore faible en 2026

Politique budgétaire

Le projet de loi de finances pour 2026 a été définitivement adopté par le Parlement

La dette des communes allemandes a fortement augmenté en 2024

Politiques sociales et marché du travail

Le Parlement allemand a adopté définitivement plusieurs réformes relatives aux retraites

Une réforme du *minima social Bürgergeld*

La durée maximale de recours à l'indemnité de chômage partiel est maintenue à 24 mois

Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage a diminué de 2,1 % en 2025

L'emploi des personnes ayant fui l'Ukraine a considérablement augmenté

Les salaires conventionnels ont progressé en 2025 de 2,6 % en moyenne

Les femmes perçoivent une rémunération horaire inférieure de 16 % à celle des hommes

Les ménages consacrent la moitié de leurs dépenses à l'alimentation et au logement

Actualité financière

Marchés financiers

Deutsche Börse et Kraken ont annoncé un partenariat

Le gouvernement a présenté un projet de réforme de l'épargne retraite individuelle

Régulation financière

Le contrôle interne sera renforcé dans l'IPS des banques mutualistes

La fédération des assureurs crée un modèle d'assurance catastrophes naturelles

Banques et assurances

La BaFin impose de nouvelles mesures à N26

Les caisses d'épargne veulent concurrencer les néo-courtiers

Deutsche Bank se fixe de nouveaux objectifs de résultats d'ici 2028

La cotisation à l'organisme de garantie des retraites complémentaires d'entreprises augmente

Point de conjoncture

Le chiffre à retenir

6,3 %

Hausse de l'encours de dette consolidée des communes allemandes en 2024 selon Destatis, à 344 Md€ (soit 4 448 € par habitant).

Actualité macroéconomique

Environnement macroéconomique

La Bundesbank prévoit une croissance encore faible en 2026. La [banque centrale](#) s'attend à une hausse du PIB (corrigée de la variation du nombre de jours ouvrés) de 0,2 % en 2025, 0,6 % en 2026 et 1,3 % en 2027 (contre des prévisions en juin dernier de 0,0 % en 2025, 0,7 % en 2026 et 1,2 % en 2027). La reprise progressive de l'activité serait notamment portée par l'expansion budgétaire du gouvernement fédéral : les dépenses publiques supplémentaires dans les infrastructures et la défense contribueraient à la croissance à hauteur d'environ 0,4 point en 2026 puis 0,5 point en 2027. En corollaire, la Bundesbank prévoit une forte augmentation du déficit public, porté de 2,5 % du PIB en 2025 à 4,6 % en 2027 (toutes administrations publiques confondues). Par ailleurs, la Bundesbank anticipe une reprise du commerce international courant 2026, dont les entreprises allemandes ne devraient toutefois que partiellement profiter en raison d'une baisse de leur compétitivité.

Politique budgétaire

Le projet de loi de finances pour 2026 a été définitivement adopté par le Parlement compte tenu de son [approbation](#) par le Bundesrat le 19 décembre 2025. Les dépenses du budget régulier de l'État fédéral s'élèveraient à 524,5 Md€ en 2026, en hausse de 22 Md€ par rapport au montant budgété cette année dans la loi de finances pour 2025 (cf. BerlinEco n°9/2025). En tenant compte également des fonds spéciaux fédéraux (fonds Infrastructure et neutralité climatique, fonds Climat et transformation et fonds Bundeswehr), les dépenses de l'État fédéral atteindraient un montant consolidé de 632,9 Md€ en 2026. Ce montant est légèrement plus élevé que celui résultant des projets de textes budgétaires présentés par le gouvernement à l'été (630,6 Md€, dont 520,5 Md€ au titre du budget régulier). Ce rehaussement est notamment permis par (i) une prévision plus favorable de recettes fiscales fédérales (+3,4 Md€ par rapport au projet de loi initial), (ii) une augmentation du plafond d'endettement autorisé par la composante conjoncturelle du « frein à la dette » face au cadre macroéconomique encore dégradé (+2,7 Md€) et (iii) l'exclusion partielle du frein à la dette des dépenses de défense et de sécurité, elles-mêmes rehaussées de 3,3 Md€ par rapport au projet de loi initial – traduisant essentiellement le renforcement du soutien à l'Ukraine). Ces évolutions permettent également au gouvernement fédéral d'éviter une reprise sur réserves de 9,7 Md€ en 2026, telle qu'initialement prévue dans son projet de loi initial.

La dette des communes allemandes a fortement augmenté en 2024. Selon une estimation de [Destatis](#), la dette communale consolidée (y compris participations hors administrations publiques) a augmenté de 6,3 % en 2024, après une hausse de 3,0 % en 2023. Fin 2024, le volume total des dettes communales atteignait 343,8 Md€, soit en moyenne 4 448 € par habitant. Les communes du Land de Hesse étaient les plus endettées, à hauteur 6 291 € par habitant. C'est toutefois en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (+9,9 %), au Schleswig-Holstein (+8,9 %) et en Bavière (+8,0 %) que l'augmentation a été la plus forte, tandis que la Rhénanie-Palatinat enregistrait à l'inverse une baisse (-10,2 %) grâce à un programme de reprise des crédits de trésorerie par le Land. Les niveaux d'endettement par habitant les plus faibles sont enregistrés dans le Brandebourg (2 587 €) et en Saxe (3 148 €).

Politiques sociales et marché du travail

Le Parlement allemand a adopté définitivement plusieurs réformes relatives aux retraites, le 19 décembre. Tout d'abord, le [paquet retraites](#) (Rentenpaket) garantit le niveau des retraites jusqu'en 2031 et étend la prise en compte des périodes d'éducation des enfants pour l'acquisition de droits à la retraite (Mütterrente). Ensuite, la [loi sur les complémentaires d'entreprises](#) vise à faciliter le recours à ces dernières, notamment dans les PME et pour les bas salaires. Enfin, la [loi sur la « retraite active »](#) (Aktivrente) doit encourager l'emploi des seniors par le biais d'une franchise fiscale pour les revenus professionnels des salariés ayant atteint l'âge légal de départ jusqu'à 2 000 € bruts par mois. Ces réformes entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Dans les mois à venir, le Parlement examinera les [mesures sur l'épargne retraite individuelle](#) ainsi qu'un éventuel second paquet retraites s'appuyant sur les recommandations d'une [commission](#) d'experts attendues pour l'été.

Une réforme du minima social *Bürgergeld* a été présentée en conseil des ministres le 17 décembre 2025. Le *Bürgergeld*, accessible aux demandeurs d'emploi qui ne sont pas éligibles à l'assurance chômage, prendra le nouveau nom de « protection de base » (Grundsicherung). Le [projet de loi](#) prévoit d'encadrer plus sévèrement les devoirs des bénéficiaires et de renforcer les sanctions pour les personnes ne réagissant pas à des convocations ou se refusant à prendre un emploi. Le projet de loi priorise également l'accès à l'emploi par rapport à la formation (sauf si cette dernière est requise pour une intégration durable sur le marché du travail, notamment pour les jeunes). Enfin, le projet de loi renforce les contrôles sur les versements d'allocation. Un autre [projet de loi](#) présenté le 17 novembre 2025 en conseil des ministres prévoit par ailleurs que les personnes ayant fui la guerre en Ukraine et arrivées en Allemagne après le 1^{er} avril 2025 ne percevront plus le *Bürgergeld* ou l'aide sociale (Sozialhilfe), mais les prestations réduites allouées aux réfugiés demandant l'asile.

La durée maximale de recours à l'indemnité de chômage partiel est maintenue à 24 mois, à la suite du [décret](#) adopté le 17 décembre par le gouvernement allemand. Après le 31 décembre 2026, la durée maximale de prestation de 12 mois s'appliquera à nouveau.

Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage a diminué de 2,1 % en 2025, et de 4,6 % dans l'industrie et le commerce, selon les [données](#) de l'Institut fédéral pour l'éducation professionnelle (BIBB). Dans un contexte macroéconomique dégradé, le stock de contrat d'apprentissage a diminué de 25 000 en 2025, soit -4,6%. Au 30 septembre, plus de 84 000 candidats étaient toujours à la recherche d'un apprentissage, soit environ +20 % par rapport à l'année précédente. Au total, 2,9 M de jeunes âgés de moins de 35 ans restent sans qualification professionnelle en Allemagne, selon le dernier [rapport](#) annuel sur la formation professionnelle. La ministre fédérale de l'Éducation, Karin Prien, [met en avant](#) les efforts engagés pour renforcer l'orientation professionnelle précoce et améliorer la transition entre l'école et l'apprentissage.

L'emploi des personnes ayant fui l'Ukraine a considérablement augmenté depuis leur arrivée en Allemagne, selon une [étude](#) du BiB. Le taux d'emploi des personnes âgées de 20 à 64 ans et accueillies entre février et mai 2022 en Allemagne atteignait 51 % au début de l'été 2025 (50 % chez les femmes, 57 % chez les hommes). Après une progression relativement lente au cours des deux premières années suivant l'arrivée en Allemagne, la transition vers l'emploi s'est accélérée au cours de la troisième année. Ainsi, l'intégration sur le marché du travail allemand a été globalement plus rapide que pour les demandeurs d'asile provenant d'autres pays.

Les salaires conventionnels ont progressé en 2025 de 2,6 % en moyenne, selon une [estimation](#) de l'institut WSI. Compte tenu de l'inflation estimée à 2,2 % pour 2025, l'augmentation s'élèverait à 0,4 % en termes réels. L'institut relève que « l'évolution des salaires s'est largement normalisée cette année », après les majorations exceptionnelles obtenues en phase de forte inflation (hauisse nominale des salaires conventionnels de 5,5 % en 2023 et 5,4 % en 2024).

Les femmes perçoivent une rémunération horaire inférieure de 16 % à celle des hommes en 2025 selon [Destatis](#). L'écart moyen de rémunération non corrigé entre les sexes (*gender pay gap*) est ainsi resté constant par rapport à 2024. Corrigé des différences liées notamment à la qualification ou au métier exercé, l'écart de rémunération horaire s'élève à 6 %. Cet écart est plus prononcé à l'Est (9 %) qu'à l'Ouest (6 %).

Les ménages consacrent la moitié de leurs dépenses à l'alimentation et au logement en moyenne, d'après l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages allemands (EVS) 2023 de [Destatis](#). Plus le revenu d'un ménage est faible, plus la part des dépenses consacrées à l'alimentation et au logement est élevée dans l'ensemble de ses dépenses de consommation. Là où les ménages disposant d'un revenu mensuel inférieur à 1 300 € consacraient 64 % de leurs dépenses de consommation (soit 780 €) à l'alimentation et au logement, cette part n'était que de 47 % (soit 2 250 €) pour les ménages disposant d'un revenu d'au moins 5 000 €. En moyenne pour l'ensemble des ménages, la part des dépenses consacrées à l'alimentation et au logement s'élevait à un peu plus de la moitié (52 %) de l'ensemble des dépenses. Dans le détail, en 2023, les ménages allemands dépensaient en moyenne 38 % pour le logement, 14 % pour

l'alimentation, 12 % pour les dépenses de transport, 9 % pour les loisirs, le sport et la culture, 7 % pour les services de restauration et d'hébergement, 5 % pour l'information et la communication et 5 % pour l'aménagement intérieur.

Actualité financière

Marchés financiers

Deutsche Börse et Kraken ont annoncé un partenariat dans l'objectif de créer un accès intégré aux marchés d'actifs traditionnels et numériques. Le [partenariat](#) entre Deutsche Börse et la plateforme américaine de cryptoactifs prévoit que chacune des deux entreprises rende ses produits et ses plateformes accessibles aux clients institutionnels de l'autre. Dans la première phase du partenariat, Kraken sera directement intégré à 360T (une filiale de Deutsche Börse Group). Les deux entreprises souhaitent aussi développer des solutions *white label* à destination de leurs clients institutionnels. Sous réserve des approbations réglementaires, les deux entreprises prévoient de proposer des produits dérivés cotés sur Eurex sur Kraken. En outre, Kraken et Deutsche Börse Group comptent promouvoir le négocie d'actions tokenisées sur 360X.

Le gouvernement a présenté un projet de réforme de l'épargne retraite individuelle. Un [projet de loi](#) réformant le produit d'épargne retraite dit « Riester » a été présenté en conseil des ministres le 17 décembre, pour une entrée en vigueur prévue en 2027. La réforme vise à mettre en place un nouveau produit standardisé (Altersvorsorgedepot) soutenu par l'Etat fiscalement et sous forme de prime, sans obligation de garantie du capital, avec un plafonnement des frais de gestion à 1,5 % et la possibilité de sortie en rente classique ou limitée jusqu'au moins 85 ans. Le projet de loi envisage que ce produit bénéficie du label « Finance Europe ».

Régulation financière

Le contrôle interne sera renforcé dans l'IPS des banques mutualistes. Le conseil de la fédération des banques mutualistes (Verbandsrat, constitué de 49 personnes élues parmi les représentants des membres de la fédération) a décidé fin novembre de renforcer les compétences des structures de soutien et de contrôle de l'IPS. Au-delà des pouvoirs supplémentaires qui seront octroyés aux contrôleurs, les processus de décision seront plus rapides en autorisant le Verbandsrat à statuer sans l'aval de l'assemblée générale des membres (composée de 650 personnes). Cela lui permettra, par exemple, d'exclure un établissement qui risque de mettre en danger l'IPS en 9 mois au lieu de 1,5 à 2 années actuellement. La réforme présentée par le Verbandsrat doit être adoptée en juin 2026.

La fédération des assureurs crée un modèle d'assurance catastrophes naturelles. La fédération [GDV](#) propose de mettre en place un modèle de réassurance, « Elementar Re », financé par une redevance prélevée sur tous les contrats multirisque habitation, calculée sur la base de la superficie de l'habitation. La redevance ne devrait pas dépasser 50 € par an. Le GDV demande que l'assurance catastrophe naturelle

devienne obligatoire en gardant l'option du "opt-out", l'assuré renonçant alors à toute aide publique en cas de dommage.

Banques et assurances

La BaFin impose de nouvelles mesures à N26. La [BaFin](#) exige de N26 une gestion commerciale, notamment en matière de risques, conforme à la loi et délègue un représentant spécial chargé de veiller à sa mise en place. Elle interdit à la banque mobile d'accorder et de titriser des prêts hypothécaires aux Pays-Bas et renforce ses exigences en matière de fonds propres. [N26](#) a réagi aux annonces de la BaFin en annonçant la nomination en tant que DG de Mike Dargan, actuellement en charge des opérations et de la technologie chez UBS, qui devrait prendre ses fonctions en avril 2026. L'ancien membre du directoire de la Bundesbank, Andreas Dombret, doit par ailleurs prendre prochainement la tête du conseil de surveillance de N26. En 2021 et 2024, la BaFin avait condamné N26 à des amendes pour insuffisances en matière de lutte contre le blanchiment et lui avait imposé, en 2021, une limitation du nombre de nouveaux clients.

Les caisses d'épargne veulent concurrencer les néo-courtiers. Selon les déclarations du président de la DSGV, la fédération des caisses d'épargne, au quotidien économique Handelsblatt, celles-ci devraient, à compter de 2026, proposer peu à peu, à travers leurs applications en ligne, l'achat direct d'actions et d'ETF. Elles essaieraient d'obtenir de meilleurs tarifs de leurs prestataires chargés de la transaction et de la conservation des titres, DWP et Dekabank. Elles comptent par ailleurs commencer à proposer des crypto-actifs à partir de mi-2026.

Deutsche Bank se fixe de nouveaux objectifs de résultats d'ici 2028. La banque, qui déclare aspirer à devenir le champion européen du secteur bancaire à long terme, [vise](#) une progression moyenne annuelle de ses revenus de 5 % (contre une hausse moyenne annuelle des coûts de seulement 2 %) d'ici 2028, ainsi qu'une augmentation de son taux de rentabilité des fonds propres tangibles de 10 % en 2025 à 13 % en 2028. Elle compte par ailleurs distribuer dès 2026 60 % de ses bénéfices (contre 50 % en 2025). Ces annonces n'ont pas convaincu les investisseurs : elles ont été suivies d'une baisse du cours de l'action de 3 %.

La cotisation à l'organisme de garantie des retraites complémentaires d'entreprises augmente. La cotisation annuelle à l'organisme ([PSVaG](#)) est portée à 1,2 % en 2025 (contre 0,4 % en 2024) des engagements des entreprises (402 Md€). Fin 2023, l'organisme comptait 105 400 membres.

Point de conjoncture

Prévisions économiques et budgétaires annuelles

Source	Date de publication	2025	2026	2027	2028
Croissance (%) (non-cjo)					
Bundesbank décembre 2025	19/12/2025	0,1	0,9	1,4	0,9
OCDE décembre 2025	02/12/2025	0,2	1,3	1,6	-
Commission européenne novembre 2025	17/11/2025	0,2	1,2	1,2	-
Conseil des Sages novembre 2025	12/11/2025	0,2	0,9	-	-
Inflation (%) (IPCH)					
Bundesbank décembre 2025	19/12/2025	2,3	2,2	2,1	1,9
OCDE décembre 2025	02/12/2025	2,2	2,1	2,4	-
Commission européenne novembre 2025	17/11/2025	2,3	2,2	1,9	-
FMI octobre 2025	14/10/2025	2,1	1,8	-	-
Solde public (% du PIB)					
Bundesbank décembre 2025	19/12/2025	-2,5	-3,9	-4,6	-4,8
OCDE décembre 2025	02/12/2025	-2,5	-3,0	-3,7	-
Commission européenne novembre 2025	17/11/2025	-3,1	-4,0	-3,8	-
Conseil des Sages novembre 2025	12/11/2025	-2,3	-3,1	-	-
Dette publique (% du PIB)					
OCDE décembre 2025	02/12/2025	63,4	65,0	67,0	-
Commission européenne novembre 2025	17/11/2025	63,5	65,2	67,0	-
Conseil des Sages novembre 2025	12/11/2025	62,7	63,7	-	-
FMI octobre 2025	14/10/2025	64,4	66,0	-	-

Indicateurs conjoncturels mensuels

Indicateur	Source	2025-07	2025-08	2025-09	2025-10
Activité					
Ventes au détail (% évol. sur un mois, en volume, cvs-cjo)	Destatis	-0,1	-0,4	0,0	-
Production industrielle (% évol. sur un mois, en volume, cvs-cjo)	Destatis	1,4	-3,7	1,3	-
Prix à la consommation					
Inflation (% évol. en g.a., déf. nat.)	Destatis	2,0	2,2	2,4	2,3
Inflation sous-jacente (% évol. en g.a., déf. nat.)	Destatis	2,7	2,7	2,8	2,8
Commerce extérieur					
Exportations (% évol. sur un mois, en valeur, cvs-cjo)	Destatis	-0,2	-0,8	1,4	-
Importations (% évol. sur un mois, en valeur, cvs-cjo)	Destatis	-0,7	-1,4	3,1	-
Marché du travail					
Personnes au chômage (évol. en g.a., en milliers, cvs, déf. nat.)	BA	169	151	150	121
Personnes en emploi (évol. en g.a., en milliers, cvs, déf. nat.)	BA	-10	-16	-34	-
Climat des affaires					
Baromètre du climat des affaires (indice base 100 = 2015, cvs)	ifo	89	89	88	88
Baromètre de l'emploi (indice base 100 = 2015, cvs)	ifo	94	94	93	94

déf. nat. : définition nationale

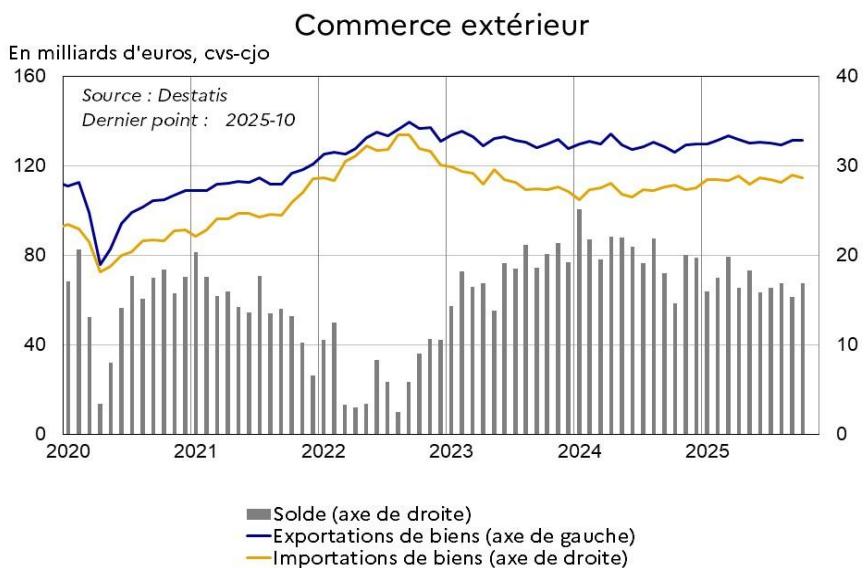
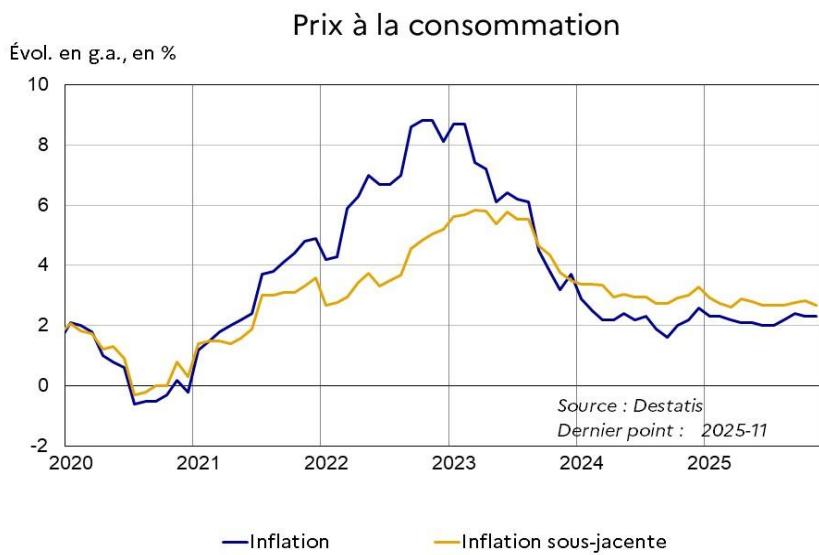
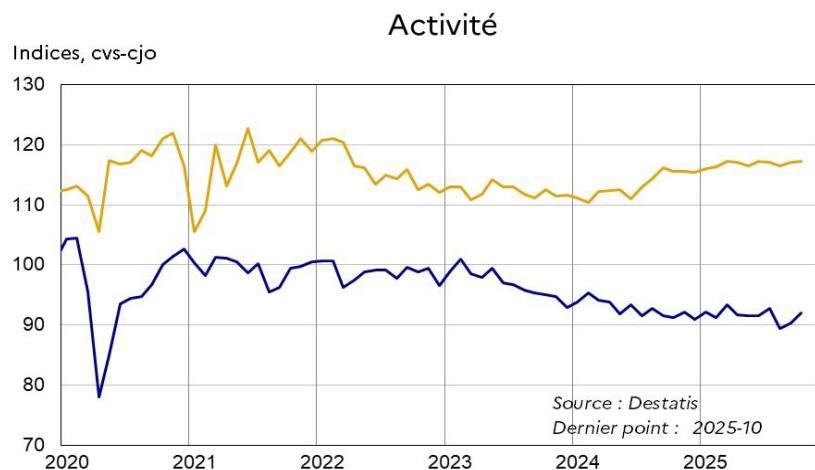
g.a. : glissement annuel

cvs : corrigé des variations saisonnières

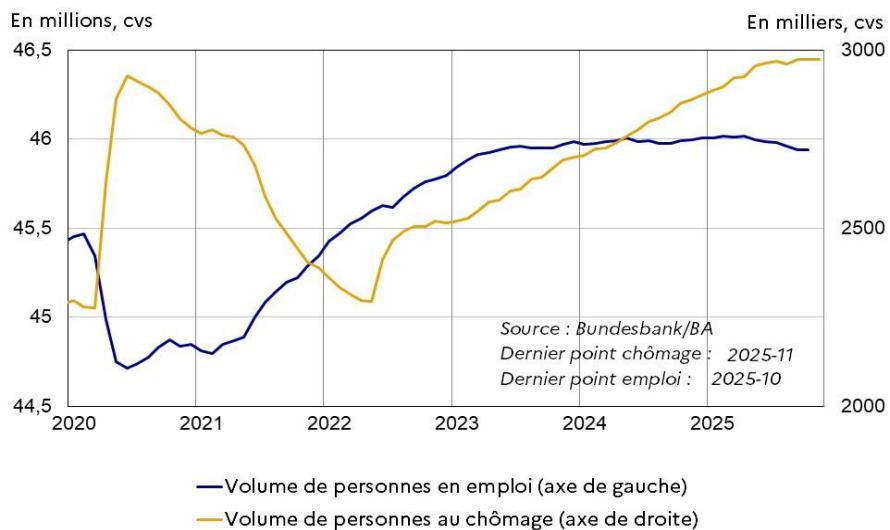
cjo : corrigé des jours ouvrés

Inflation sous-jacente : hors alimentation et énergie

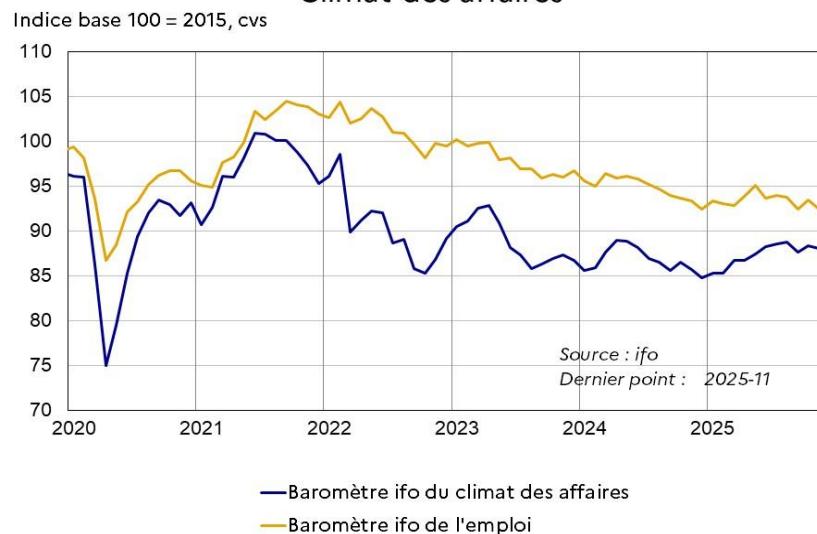
BA : Agence fédérale du travail (Bundesagentur für Arbeit)



Marché du travail



Climat des affaires



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Service économique de Berlin

Jérôme Brouillet, Baptiste Royer

Rédaction : François Brunet, Anita Gandon, Thomas Goujat-Gouttequillet, Pauline Langin, Lucie Petit, Laurence Rambert

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr